

L'
é
c
h
r
e
h
i
e



MARCILLY

OCTOBRE 2008

FAMILLES RURALES

CENTRE DE LOISIRS 2008

Cette année encore, du 15 juillet au 1er août 2008, à la salle polyvalente de Trelins, les enfants de 4 à 12 ans de Marcilly et des communes environnantes ont rejoint le centre aéré pour se donner un avant-goût de vacances, retrouver les copains et partager jeux, activités et sorties.

Comme chaque année, ils ont pu bénéficier d'un programme d'activités riche et varié. Ils ont eu l'occasion de suivre les traces de leurs héros de dessins animés préférés, mais aussi d'aiguiser leurs papilles pour découvrir de nouveaux goûts ou de nouvelles saveurs, notamment en remplissant leur panier sur les étals du marché de Boën ; ce qui leur a ensuite permis de déguster une appétissante fondue aux fruits. Enfin, ils ont également pu mesurer leurs performances sportives puisque de véritables jeux olympiques ont été organisés lors d'une soirée-spectacle à laquelle étaient conviés les parents.



Deux sorties, à la base de loisirs d'Aurec et à la piscine d'Andrézieux ont permis aux enfants de goûter aux plaisirs de la baignade. Une visite aux Jardins de l'Astrée leur a également permis de découvrir cette structure tout en participant activement à quelques travaux jardiniers.

Cette année, deux séjours pour les plus grands ont été organisés : un séjour au château des Célestins (près d'Annonay) où les enfants pendant 5 jours, ont pu se détendre autour d'une magnifique piscine ; et pour les plus sportifs, un camp multisports au cours duquel les enfants se sont adonnés aux joies du roller, du kayak, de l'escalade et de la natation.



Nous vous rappelons que les personnes souhaitant rejoindre l'équipe de pilotage du centre de loisirs sont toujours les bienvenues.

Renseignements : Joëlle GOUTTEGATAT : 04 77 97 50 17

TRAVAUX MANUELS

Les travaux manuels pour adultes ont redémarré; comme les années précédentes, ils ont lieu les 1er mardis du mois à 20 h 30 à l'atelier "Astrée loisirs et récréation" de Pilié Picquenod à Boën (départ de la place de Marcilly pour co-voiturage)

Le tarif est de 8 euros le cours, petites fournitures comprises (10 cours payables à l'inscription, le 11 ème gratuit)

Pour tout renseignement, contacter

**Catherine Portailier au 04 77 97 46 75 , après 16 h,
ou par mail à l'adresse suivante : christian.portailier237@orange.fr**

PISCINE

Les cours de natation, pour enfants de 6 à 12 ans, seront reconduits au début de l'année 2009, ils auront lieu du 10 janvier au 28 mars.

Deux groupes pourront en bénéficier: un groupe débutant de 15 h 45 à 16 h 30 et un groupe de "perfectionnement" de 16 h 30 à 17 h 15

Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant ou vous renseigner en appelant :

Catherine Portailier au 04 77 97 46 75, après 16 h

ou par mail à l'adresse suivante : Christian.portailier237@orange.fr

ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

Le 17 septembre dernier, une réunion de prise de contact s'est tenue pour définir les modalités de fonctionnement du groupe de marche. Une douzaine de personnes (8 présentes, 4 excusées) ont manifesté leur intérêt pour cette activité. De cette réunion, il est ressorti les points suivants:



- marche à la journée (20 à 25 km – prévoir pique-nique)
- jour de marche : le jeudi
- fréquence : toutes les 2 semaines (dans un 1er temps)
- lieu de rassemblement : place de la mairie de Marcilly
- heure de départ : 8h30
- frais de transport (covoiturage) partagés entre les participants à chaque sortie
- pour participer : carte d'adhésion à l'AFR



La première sortie a eu lieu le 2 octobre, la prochaine est fixée au jeudi 16 octobre.

Contact : Christian LAURENT au 04 77 97 42 56

MARCHE DES VENDANGES

Cette année nous avons eu 496 marcheurs qui ont parcouru les chemins de Marcilly le Châtel et des communes environnantes.



- 137 sur les 6 km
- 212 sur les 14 km
- 115 sur les 19 km
- 32 sur les 27 km



Tous les marcheurs ont apprécié la variété des circuits et la beauté des paysages. Malgré la grisaille et le froid qui ont découragé un grand nombre de personnes, l'ambiance sur les relais et à l'arrivée était chaleureuse et conviviale. La visite guidée de l'église a connu un grand succès.

Pour clôturer cette journée, tous les bénévoles et sponsors se sont retrouvés autour d'un casse-croûte riche d'échanges.

Nous remercions les bénévoles, toujours aussi nombreux, qui ont donné de leur temps pour le bon déroulement de la randonnée :

- choix des circuits
- intendance
- débroussaillage
- balisage
- distribution des tracts
- fabrication des pâtés
- parking
- inscription
- relais



Nous remercions aussi :

- tous les sponsors
- la caisse d'épargne
- la fédération départementale Familles Rurales et la mairie pour les lots
- la société ORLAC pour les petits filous distribués sur les relais
- les associations de Marcilly pour la tenue des relais, du parking : l'ADMR, le club des jeunes, les aînés ruraux, la boule des écureuils, l'ASMC.
- la boulangerie Gaillard pour la cuisson des pâtés

Malgré toute la bonne volonté de la cave Verdier-Logel cette année la bourrette n'a pu être offerte à l'arrivée. Les raisins ont subi les foudres du mauvais temps!!! Nous leur souhaitons tout de même une bonne vendange tardive.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous en avez envie, pour compléter notre équipe de bénévoles. Toutes les aides, même de courte durée, sont les bienvenues.

Si vous avez des suggestions ou des remarques, pensez à nous les communiquer.
A l'année prochaine sur les chemins de notre commune.

PROCHAIN ECUREUIL

Remise des articles

Mardi 3 mars 2009

jean.vernay@wanadoo.fr

Tirage du journal

À partir du 16 mars 2009

Agrafage

Jeudi 26 mars 2009

20 H à la mairie





1ère BOURSE AUX JOUETS

SAMEDI 18 OCTOBRE

9H30 A 13H

SALLE DES FETES MARCILLY

Les familles qui souhaitent mettre en vente des jouets devront retirer une fiche de dépôt à la bibliothèque :

- le vendredi 10 octobre de 17h à 19h
- le mercredi 15 octobre de 14h30 à 17h

Dépôt des jouets : le vendredi 17 de 17H à 19H

Les jouets devront être complets et en bon état
L'association se réserve le droit de refuser des jouets

Les jouets invendus devront être récupérés le samedi entre 17h et 18h30

*Pour tous renseignements vous pouvez
contacter :*

Renée Delhomme : 04/77/97/49/59

Christine Briat : 04/77/97/57/02



SOU DES ECOLES

La kermesse de fin d'année

Elle a eu lieu le **samedi 28 juin après-midi** à l'école et dans le clos de Mme Magnan.

Les premiers jeux olympiques de l'été se sont déroulés dans ce magnifique parc et l'ombre a été appréciée des spectateurs venus un peu moins nombreux que les autres années, mais les présents n'ont pas eu à regretter le déplacement.

Les compétitions se sont déroulées dans la bonne humeur, les épreuves n'ont connu que des gagnants et les médailles dorées au four furent un régal !

Le spectacle des élèves de Mme Camière nous a fait redécouvrir les joies du cirque et de drôles d'animaux ont fait leur apparition dans le parc, mais les dompteurs étaient là et de belles danseuses nous ont fait leur numéro.



La kermesse a ensuite pris le relais et les jetons ont permis d'accéder aux différents stands : la tyrolienne était en place, les canards dans leurs mares, les tracteurs révisés, les carabines à l'épaule... et l'atelier maquillage, nouvelle activité pour 2008, nous a permis de voir de très belles frimousses tout au long de l'après-midi... La banque des points s'est petit à petit vidée de ses lots et les pistolets à eau ont, encore une fois, rencontré un franc succès.

Nos grands CM2 ont quitté la cour de l'école avec leurs cadeaux sous le bras et sans regrets : souhaitons leur bonne route !

Les gagnants du tirage au sort de la tombola ont été :

- 1er prix : M. Geniller de Sail avec la Nintendo DS

- 2ème prix : M. Geniller de Marcilly avec le bon d'achat de 100 euros chez Fleurs et Nature

- 3ème prix : Elodie Perret avec la machine à pain

L'après-midi s'est terminée en musique et en chansons avec les démonstrations de nos talents locaux grâce au Groupe Vocal de Marcilly et notre Marcilly's band.

Le repas pris dans la cour terminait cette belle après-midi ensoleillée.

Vente des tickets cantine

Nous vous rappelons que le sou gère aussi la cantine en lien avec la commune.

Plus de 8 000 repas ont été préparés et servis sur l'année scolaire 2007/2008 par Mmes Cécile Chazal (employée communale) et Marie-Hélène Fréry (employée du Sou des Ecoles), la moyenne est de plus de 50 repas par jour : bravo mesdames !

Les permanences de vente des tickets sont ainsi organisées par les personnes membres du Sou :
le 1er vendredi du mois : de 8h20 à 8h45
le 3ème vendredi du mois : de 16h15 à 17h
sauf vacances scolaires et jours fériés.

Les permanences ont lieu dans la cour de l'école ou la cantine (suivant la météo).

Le ticket pour un repas enfant est vendu 2,80 euros. Les tickets sont vendus à l'unité ou par planche de 10. Il en coûte un euro de plus pour un repas adulte, soit 3,80 euros.?

Les tickets doivent être donnés le matin pour le repas du lendemain midi.

Le prochain calendrier des permanences pour l'année scolaire 2008/2009 est donc le suivant :

- 1er Vendredi de 8h20 à 8h45 :

05/09, 03/10, 07/11, 05/12, 06/02, 06/03, 03/04, 05/06

- 3ème Vendredi de 16h15 à 17h :

19/09, 17/10, 21/11, 19/12, 16/01, 20/03, 24/04 (jour férié), 15/05, 19/06

Prochaine manifestation

Nous organiserons la **soirée des familles le samedi 15 novembre** à la salle des fêtes de Marcilly le Châtel.

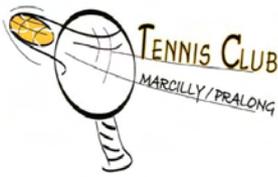
Ouverte aux seuls adhérents à jour de leurs cotisations, elle a pour objectif de faire se connaître les familles des enfants scolarisés à Marcilly autour d'un apéro, suivi d'un repas, le tout arrosé par quelques danses voire quelques chants, sketches...(ça dépend des années, de l'inspiration !).

Notez le bien : samedi 15 novembre à la salle des fêtes !

Envie d'en savoir plus sur l'association du Sou des Ecoles de Marcilly le Châtel ?

Les rapports d'activités moraux et financiers qui ont été présentés lors de l'assemblée générale du 23 septembre sont consultables sur le site internet de la commune :

(<http://www.marcilly-le-chatel.fr>) rubrique Vie du Village/vie associative : bon surf !



TENNIS - CLUB



MARCILLY PRALONG

COUP DE TONNERRE

On ne pensait pas que cela pourrait arriver si vite mais voilà, c'est fait : le roi a été déchu !

Roger Federer qu'on pensait presque invincible a perdu la 1ère place mondiale qu'il occupait depuis **237 semaines**.

Il faut dire que **Rafaël Nadal** a fait très fort. Passons sur sa victoire sans appel à Roland Garros. Normal !

Mais que dire de ce match d'anthologie que nous ont livré ces 2 grands champions à Wimbledon avec à la clé la victoire surprenante de l'Espagnol au crépuscule (9-7 au 5ème set).

Ce sont, sans doute, les 2 meilleurs joueurs que le tennis ait pu jamais avoir : Rafaël Nadal pour sa rage de vaincre, sa détermination à toute épreuve et ses capacités physiques et Roger Federer pour son exemplarité, l'esthétique des gestes et son aptitude à nous faire croire que le tennis est facile.



Du côté féminin, après la retraite sportive de **Justine Hénin**, le tennis se cherche une « patronne ».

Du coup, après sa victoire à l'US Open, **Serena Williams** marque son retour au premier rang mondial.

Chez les Français, **Richard Gasquet** se situe au **12ème rang** alors que la meilleure Française, **Marion Bartoli**, est **n°14**.

COUP D'ŒIL DANS LE RETRO

Toujours à cette même époque, l'heure des bilans sonne et le Tennis Club Marcilly Pralong n'échappe pas à la règle.

Et qui dit bilans, dit chiffres !!!

Avec **103 licenciés**, le TCMP voit son nombre d'adhérents **augmenter de +32 %**, auxquels il faut en plus rajouter les **10 cartes estivales** disponibles pendant les mois de juillet et août.

Ces 103 licenciés se répartissent en **62 enfants et 41 adultes** ou **66 garçons** (ou hommes pour les plus de 10 ans) et **37 femmes** (ou filles pour les moins de 50 ans).

Il s'agit du plus grand nombre d'adhérents (licences + cartes estivales) depuis la création du TCMP il y a juste 5 ans.

L'Ecole de Tennis était composée de **53 enfants âgés de 4 à 18 ans**, soit une **augmentation de 43 %** par rapport à 2007. **8 groupes** ont ainsi dû être mis en place pour pouvoir accueillir tout le monde.

Tous ces enfants ont pu mesurer les progrès effectués lors de la journée de passage des tests de balle le samedi 14 juin.

Les adultes ne sont pas pour autant laissés pour compte puisque des *créneaux aux gymnases intercommunaux* leur étaient réservés : le lundi de 20h00 à 22h30 pour les hommes et le mercredi de 20h00 à 22h00 pour les femmes.

Mais le tennis est aussi un sport de compétition, individuel, c'est bien connu, mais aussi par équipes.

Ainsi en 2007, le Tennis Club Marcilly Pralong a inscrit **6 équipes en compétition**.

Parmi les motifs de satisfaction, on va noter la belle **demi-finale de l'équipe Dames au Trophée d'Automne**, la **2ème place de l'équipe II Garçons 13-14 ans** et la **4ème place de l'équipe féminine en Championnats de la Loire**. En fait, plus que la 4ème place, c'est l'état d'esprit de cette équipe qui est à souligner.

Au niveau des regrets, **l'équipe I Garçons 13-14 ans**, par manque d'expérience, remporte 1 seule victoire en étant passée très près du gain des 2 autres matches, **et l'équipe I Hommes**, bien que se maintenant en 1ère série, termine à la 5ème place (à égalité avec le 3ème) mais aurait pu et dû mieux faire.

Enfin, pour finir avec les déceptions, **l'équipe II Hommes** termine avec le meilleur bilan sportif (3ème de sa poule avec 3 victoires) mais avec la plus grande difficulté à composer une équipe pour chaque rencontre.

Et pour finir avec le bilan sportif, on ne peut passer sous silence notre **tournoi interne**, homologué pour la 1ère fois et dont les finales se sont déroulées le dimanche 29 juin.



Chez les enfants, **Guillaume Garbil** l'emporte une nouvelle fois sur **Mickaël Couchaud** (c'est un peu notre confrontation Nadal – Federer) après une rencontre encore très accrochée.

Chez les Dames, il faut noter le retour gagnant de **Muriel Vernay** (qui reprenait du service) face à **Anne-Marie Vernet**.

Enfin chez les Hommes, la chance a tourné du côté de **Ludovic Massacrier**.

LES 3 COUPS

Comme au théâtre, au début de chaque représentation, on donne les 3 coups.

Au tennis, la **nouvelle saison, 2008-2009, débute officiellement le 1er octobre** (jusqu'au 30 septembre).

En fait, la saison a même commencé avant, avec les inscriptions pour l'Ecole de Tennis.

Et il semblerait que la saison 2008-2009 soit sous le même signe que la précédente.

Ainsi, actuellement avant la clôture des inscriptions, **57 enfants** sont déjà inscrits.

La composition des groupes et leur planification risque d'être un vrai casse-tête puisque Ludovic Massacrier ne pourra pas donner de cours cette année.

Mais ne doutons pas que le TCMP saura faire face.



Des créneaux sont encore disponibles au gymnase intercommunal de Boën, avec une légère modification par rapport à la saison passée.

Ainsi, le créneau pour les hommes est déplacé au **mardi de 20h00 à 22h30**.

Celui des femmes est maintenu, par contre, au **mercredi de 20h00 à 22h00**.

Bien entendu d'autres animations viendront jalonner la saison, du tournoi de doubles-surprises à la galette des rois, en passant par les rencontres par équipes ou autres surprises que ne manquera pas de vous concocter la nouvelle équipe « Animations ».

COUPS DE PIED AU C... QUI SE PERDENT

A une certaine époque, nous évoquions la possible présence d'un lapin géant qui faisait des ravages sur le grillage du court de Pralong.

Nous espérions que les chasseurs avaient eu raison de ce maudit « grillageovore ».

Puis nous avons imaginé qu'il s'agissait d'animaux de genre humain à neurones inversés ou limités. Comme les choses s'étaient améliorées, nous avons pensé que les neurones s'étaient soit multipliés, soit remis d'aplomb.

Ni l'un, ni l'autre !

Des dégradations ont une nouvelle fois eu lieu sur le court de Pralong, avec non seulement du grillage cisailé et retourné, mais aussi des piquets servant à maintenir le filet pliés à 90°.

A moins qu'il s'agisse d'un lapin géant à neurones inversés ou limités !!!

Non, après réflexion, je pense qu'il s'agit simplement d'imbéciles !

COÛTS

Les tarifs pour la **saison 2008-2009** sont les suivants :

- Adulte : 43 €
- Couple : 76 €
- Étudiant : 33 €
- Enfant (- de 18 ans) : 26 €
- Ecole de Tennis (pour l'année) : 10 €
- 3ème enfant : 13 €
- Location horaire pour les non-licenciés : ... 3 € par personne et par heure



Il faut rappeler que pour chaque licence sportive, le club reverse 11,50 € par enfant et 19 € par adulte à la FFT, en plus d'une affiliation statutaire.

De plus, le TC Marcilly Pralong est partenaire de la région Rhône-Alpes et permet ainsi aux jeunes titulaires de la carte M'ra de disposer d'une remise de 30 € sur la licence sportive.



PERMANENCES

Pour prendre votre licence ou votre carte estivale ou pour tout autre renseignement, des permanences sont organisées à **Marcilly** tous les **1er vendredis du mois de 18h30 à 19h30, salle Galathée**.

Pour tout renseignement, vous avez la possibilité de consulter notre site internet (développé par la société SiteLine) mis à jour régulièrement et fréquemment :

www.tcmarcillypralong.asso.fr

Vous pouvez également contacter **Thierry Vernay** – Château Gaillard – **04.77.97.49.18**

Groupe Vocal



RETROSPECTIVES

Avec une fin d'année chargée en spectacles, le Groupe Vocal a terminé sa saison à la kermesse de l'école, le 28 juin, après s'être déplacé à Montverduin le 23 mai pour le Kiwanis et le 13 juin pour une rencontre chorales à l'église de Boisset les Montrond.

LA RENTREE

Le 19 septembre, le Groupe Vocal a repris son activité. L'effectif est toujours stable avec presque 50 choristes qui se réunissent, comme les années précédentes dans la salle d'évolution de l'école, à 20h30, les vendredis (sauf pendant les vacances scolaires). Il est encore temps de rejoindre le groupe, les conditions sont simples :

- aimer chanter
- payer une cotisation de 10 euros pour l'année (gratuit pour les scolaires)
- apporter un siège

Cette année nous allons fêter nos 30 ans d'existence. Nous en reparlerons.

DATES DES PROCHAINES REPETITIONS

10 octobre	17 octobre	24 octobre (concert à l'église)
7 novembre	14 novembre	21 novembre
5 décembre	19 décembre	9 janvier
16 janvier	23 janvier	

Le 18 octobre nous serons à Ecotay pour une rencontre chorales

Le 29 novembre nous chantons à St Anthème pour le téléthon

VENDREDI 24 OCTOBRE

20 H 30 EGLISE DE MARCILLY

7ème RENCONTRE MUSICALE

Avec

La chorale « Mille coups de coeur » de Veauce

La chorale « Les merles moqueurs » de St Bonnet le Courreau

Le Groupe Vocal de Marcilly

Entrée gratuite

MAIRIE - INFOS

Rappel horaires d'ouvertures du secrétariat de mairie :

Lundi et Mardi : 14 h à 18 h

Vendredi : 14 h à 19h30

Permanence du Maire :

Le Mardi de 14 h à 18 h

Permanence des Adjointes et Conseillers Municipaux :

Le Vendredi de 14 h à 19h30

Le Maire ou ses Adjointes peuvent vous recevoir sur rendez-vous.

Réunion chaque Mardi du Maire et des Adjointes à 18 h : n'hésitez pas à nous faire part de vos sujets de réflexion pour la bonne marche de la commune.

Des papiers sont disponibles en mairie pour que les Marcillois puissent faire part de leurs idées ou remarques sur la commune, en les déposant dans la boîte aux lettres.

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

Elle est tendue au cours de cette année 2008 par suite du retard ou de la lenteur de versement des subventions obtenues de l'Etat, de la Région, du Conseil Général, de l'Agence de l'Eau Loire-bretagne pour les trois projets importants réalisés en 2007 – 2008 concernant la restauration de l'église St Cyr et surtout la reprise du réseau unitaire d'assainissement du Pavé et la première tranche de l'aménagement de la traversée du village.

Montant total des travaux : 759 748 €

En septembre 2008 la commune ayant acquitté dans les délais toutes ses dettes a pu enfin engager le remboursement de la ligne de crédit diminuée de 86 000 € à 45 000 €. Avant la fin de l'année 2008 le Conseil Municipal aura à faire le choix des prochains travaux d'investissement pour 2009 – 2010 dans la limite des ressources financières.

INTERCOMMUNALITE

Une réunion publique s'est tenue le 24 juin 2008 à 20h30 à la salle des fêtes de Marcilly-le-Châtel, afin de permettre aux habitants de la commune de s'exprimer sur un projet de territoire. Malheureusement, les habitants de la commune étaient peu nombreux, mais ceux qui étaient présents ont pu faire d'intéressantes propositions sur les quatre axes étudiés : économie, environnement, tourisme et culture, services à la population. Après confrontation des pistes lancées dans chaque commune, Bernard MIOCHE, Vice-président à la Communauté de Communes, en charge de ce dossier, lancera la procédure de consultation pour l'intervention d'un bureau d'études.

La reconstruction de l'hôpital local de Boën entraîne une demande de cession de terrain par la Communauté de Communes du Pays d'Astrée car l'établissement exige d'importants travaux pour appliquer les normes actuelles et devra être reconstruit dans la zone de Champbayard. Coût estimé : 17 millions d'euros. L'immeuble actuel serait revendu.

PROJETS, TRAVAUX EN COURS...

PROGRAMME VOIRIE

Un programme voirie 2008/2009 est élaboré pour deux ans dans le canton. 9 communes dont Marcilly-le-Châtel sont retenues pour décider de ce qu'elles souhaitent présenter cette année. Cinq propositions sont faites :

Reprise totale ou partielle sur 1150 m de la route de Labarin (parties en très mauvais état) correspondant à 136 000 € TTC (on peut demander la somme HT, soit 114 000 €). Louis BOUCHET propose de soumettre ce projet afin de voir ce que la commune pourrait obtenir et si l'on peut envisager les travaux ou non.

Autres devis :

Zone Artisanale la Jalousie - Lugneux : entreprises et artisans actuellement installés : LOMBARDI, DEMARS, BRIAT, KAMELEC, PGB, ANAGRAM et CMP. Sur les 18 000 m² restants une opération de l'ordre de 5 000 m² est à l'étude. Les accès aux parcelles à partir des 2 voies publiques sont à prévoir notamment celui partant de la route communale Marcilly - Montverdun. La commune dispose d'un terrain longeant la zone artisanale pour desservir les lagunes de Lugneux sur lequel il conviendra d'établir une chaussée, l'accès actuel se faisant par voie privée par l'exploitation Gouttenoire. Le dégagement de l'emplacement par un forestier est décidé.

Estimation du revêtement d'environ 200 mètres sur la voie allant du carrefour Amasis à la boulangerie : 25 500 € TTC. Ce chantier ne peut être réalisé qu'après reprise des réseaux souterrains (eau potable, assainissement, eaux pluviales) mis à l'étude avant la fin de l'année 2008 après passage de caméra pour connaissance de l'état du réseau unitaire. Etude conjointe Commune - Syndicat de la Bombarde.

Estimation du coût de goudronnage du chemin des Rameys. Ce coût s'élèverait à 17000 €. Actuellement, on remet du gravier après chaque orage et il convient d'attendre la fin des chantiers.

A Puy Granet, 565 m de chemin sont à revoir mais pour des problèmes de sécurité des enfants, il n'est pas envisagé de les goudronner dans la mesure où s'ils l'étaient, les véhicules prendraient le raccourci plus souvent.

Coût à envisager : 36 896 € TTC soit 30 850 € HT.

Menacey : Part Marcilly 8 421,53 €, travaux réalisés en commun avec la Communauté d'Agglomération Loire Forez.

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU PAVE

La société POLLEN a été sollicitée pour transmettre le coût de l'étude d'avant-projet de réalisation des aménagements des tranches 2 et 3 à la commune. La société POLLEN a transmis l'avant-projet et les devis d'études des avant-projets s'élèvent à :

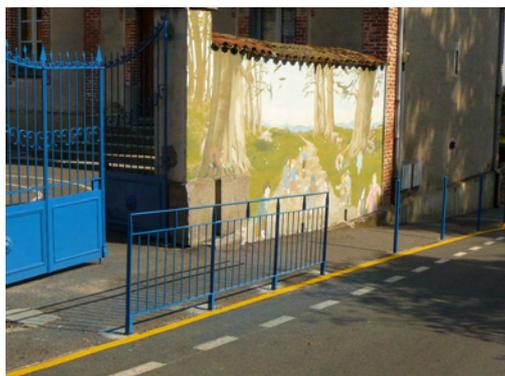
Première proposition pour la phase 2 : 1 900 € HT

Deuxième proposition pour la phase 3 : 4 515 € HT

Troisième proposition pour les phases 2 et 3 : 5 940 € HT

Le Conseil Municipal a décidé de demander en premier lieu le coût de l'assainissement de la traversée du Pavé avant d'arrêter le chantier de la tranche 2, afin d'envisager les travaux dès l'année prochaine.

TRAVAUX A L'ECOLE



Du côté de l'école, des travaux ont été réalisés durant les vacances d'été, à la demande des enseignants, à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. A l'entrée, une barrière de sécurité a été installée, et une bande jaune a été tracée au sol. Ainsi, le portail du haut est dédié aux livraisons ou véhicules d'intervention d'urgence, et celui du bas permet l'entrée et la sortie des élèves en sécurité.

CARTOGRAPHIE

Le Conseil Municipal a proposé pour l'enveloppe cantonale accordée par le Conseil Général une participation au coût de réalisation de la cartographie de toute la voirie. Cette cartographie porterait sur 60 chemins ruraux, 14 chemins communaux, 2 départementaux (80 voies) – avec l'identification des rivières, plans d'eau, lieux-dits, hameaux, services publics, zones bâties, sites touristiques, massifs forestiers. Ce projet en impression sur papier à 1000 exemplaires coûterait 4 037 € hors taxes, financés à hauteur de 45 % par le Conseil Général.

INFORMATION ET SIGNALISATION

Un panneau « petit marché tous les vendredis après-midi » a été fixé à 5 mètres du bord de la route départementale, afin d'indiquer cette activité.



D'autre part, un panneau d'information pourrait être installé au carrefour du Pavé (entre la tranche 1 et la tranche 3). L'achat d'un panneau lumineux n'est pas envisageable pour des raisons de coût, mais l'achat d'un panneau avec un système de lettres à mettre à jour manuellement pourrait être envisagé pour un coût de 2 300 € TTC.

SITUATION DU HAUT DEBIT

Des problèmes de distribution Internet sont récurrents dans la commune. Une proposition après étude sera faite pour voir dans quelle mesure les connexions peuvent s'envisager entre hameaux, en fonction des relais à disposition. Le Conseil Général finance l'équipement en grande partie. Une solution Wifi est à l'étude pour Maure avec les communes de Marcoux – Trelins - St Etienne le Molard qui ont aussi des lignes inéligibles à l'ADSL. A suivre, contact sera pris avec les intéressés.

ACHATS DIVERS

Achat d'une remorque qui permet d'économiser le tracteur.
Achat d'une plastifieuse.

RAPPORTS ANNUELS ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

ASSAINISSEMENT

L'état du réseau a peu évolué (pas d'extension de réseau, reprise du réseau unitaire au Pavé). On a actuellement trois types de traitement : lagunage pour toute la partie au nord du Drugent qui mène à trois bassins à Lugnieux ; à Corbes lagunage à deux bassins transformé en station de filtre à sable plantée de roseaux (la station est en bon état, elle est bien entretenue et les roseaux sont en bonne santé) ; station filtre à sable à Say (gros problème avec les orages : un préfiltre est rempli de pouzzolane qu'il a fallu remplacer).

EAU POTABLE – RAPPORT ANNUEL 2007 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION DES EAUX DE LA BOMBARDE

En 2007, le syndicat a fourni un peu plus de 1 439 000 m³ d'eau traitée pour 16 782 habitants et 9 477 abonnements dans 35 communes. Pour information, notre commune compte 551 abonnés. Les abonnés domestiques ont consommé 920 861 m³ d'eau, ce qui correspond en moyenne à 150 litres par habitant et par jour.

L'exploitation est à la charge du prestataire, la SAUR, qui assure le fonctionnement des ouvrages, leur entretien et la gestion du service, la gestion des abonnés, une vérification annuelle des poteaux incendie, mais les ouvrages sont la propriété du Syndicat et ce dernier garde la maîtrise des investissements.

La qualité de l'eau est bonne, selon le bilan fourni par la DDASS : le pourcentage de conformité s'établit à 97,48 %.

Le prix du service de l'eau potable comprend :
une partie fixe ou abonnement,
une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.

Le prix de l'eau pour Marcilly-le-Châtel s'élève environ à 2,49 €/m³, pour un usager consommant 120 m³.

Les travaux réalisés à Marcilly lors des travaux du Pavé ont coûté 23 957,77 € pour le renouvellement de 220 ml de fonte de diamètre 125 et comprenant 14 branchements.

A l'occasion de la réunion qui s'est tenue le lundi 23 juin 2008 à 14h30, le prix de l'eau a été fixé à 1€46 hors taxes par m³, prix auquel il convient d'ajouter une TVA à 5,5%. On observe une augmentation de 3 centimes d'€ sur le tarif 2008, car le Syndicat a décidé d'augmenter progressivement le tarif afin de financer la mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements.

D'autre part, une réunion sera prévue dans chaque commune pour recenser toutes les canalisations et branchements en plomb, car avant 2013, il faudra que les branchements soient remplacés, et les canalisations également, selon leur état.

PROJET "MAROC" DE L'APIJ

Dans le cadre d'un projet de l'APIJ, le projet « MAROC », 12 jeunes (dont deux de Marcilly, un de Trelins, un de Saint-Etienne le Molard et 1 de St-Sixte), ont sollicité une aide financière à la mairie de Marcilly (entre autres : cantons, entreprises du Forez, Administrations locales, etc...).

L'année dernière, une première phase du projet avait été réalisée sur place, dans le village de Taddert.

Cette année, son objectif est basé sur l'environnement. Pour cela, un local de stockage de déchets sera construit.

Un voyage a été organisé du 11 juillet au 1^{er} août, avec le commencement de la construction du local en moellons. Le budget global du projet s'élève à environ 35 000 €, et la construction du local coûtera environ 10 000 €. Les jeunes ont participé à hauteur de 250 €, ce qui correspond approximativement au prix du billet d'avion.

Le Conseil Général a participé à hauteur de 500 € et la Mairie de Feurs à hauteur de 600 €. La commune de Marcilly le Châtel a participé à hauteur de 200 € au profit de l'APIJ.

Une restitution sera prochainement présentée aux partenaires financiers du projet.

QU'ON SE LE DISE...

* **Les personnes ayant besoin de sacs jaunes pour le tri sélectif** peuvent récupérer un rouleau auprès du secrétariat de la mairie. Quant à celles qui ne s'en servent pas, elles peuvent éventuellement les rendre en mairie.

* **Les encombrants** seront collectés le **VENDREDI 24 OCTOBRE 2008**. Ce ramassage concerne uniquement les encombrants issus des ménages.

Pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), il est préférable de les apporter dans la benne spécifique mise en place à la déchèterie.

Seront systématiquement refusés : les pneumatiques, les barres de fer, les gravats, les automobiles, les huiles, les batteries, le matériel agricole, les déchets verts...

Les objets doivent impérativement être déposés la veille de la collecte, soit au porte à porte, soit au point de regroupement des bacs OM et sélectifs pour les habitants concernés.

* **Sophie MOREL** a été recrutée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage pour travailler à l'école durant l'année 2008/2009. Sa mission sera organisée en fonction de son emploi du temps dans son institut de formation, à l'école de Marcilly pour la majorité des semaines et à la crèche communautaire à Sainte Agathe La Bouteresse.

* **Six Conseils Municipaux se sont déjà réunis** les 15 mars, 3 et 25 avril, 23 mai, 27 juin et 25 juillet 2008.

Les autres Conseils Municipaux 2008 se réuniront les vendredis : 26 septembre, 30 octobre, 28 novembre et 12 décembre à 20 heures.

Toute personne souhaitant être présente à l'un ou plusieurs de ces Conseils Municipaux est la bienvenue.

Guillaume CREMONESE : Un Marcillois sur le Web

Guillaume CREMONESE dont la famille habite «Le Pavé» chemin des Ramées, après des études primaires commencées à Marcilly le Châtel puis supérieures jusqu'à l'obtention du diplôme d'ingénieur en optique s'était bien fait connaître en 2004, agent recenseur de tous les habitants du secteur nord du Drugent. Monté à Paris depuis, le voilà distingué à plusieurs reprises dans la presse : le Monde le 5/08/08, le Progrès et la Gazette en septembre 2008 et encore dans l'émission « Eclectique » sur France Inter le 20/09/08.

Cette récente célébrité est due à ses talents de cinéaste qu'il a exercés avec deux comparses pour la réalisation d'une web-fiction «Dark Elevator»*, remarquée, sur des sujets sociaux d'actualité. Leur succès les conduit à poursuivre. A suivre.

* [Dailymotion.com/ DarkElevator](http://Dailymotion.com/DarkElevator)

RENTREE SCOLAIRE 2008

Au 1er septembre 2008 l'effectif de rentrée était de 136 élèves (138 avec deux enfants de – de 3 ans) répartis comme ci-dessous, effectif qui ne comprend pas les enfants de 2 à 3 ans qui seront encore acceptés dans les classes maternelles au cours de cette année scolaire 2008/2009. Leur admission se fera tout au long de l'année en accord avec la directrice et les maîtresses concernées.

Les changements suivants sont intervenus dans le corps enseignant :

Classe maternelle : Mme Chapot a remplacé Mme Levet

CE1 – CE2 : Mme Lombardin a remplacé Mme Pupier

Mme Henaux assure le remplacement de Mme De Nardin Bonnefoy pour cause de maternité

Mme Aurélie Gallas assure le remplacement de Mme Chasselín le lundi et Mme Valérie Duprey le vendredi (jour de direction)

EFFECTIF

CLASSE	Nombre d'élèves
Stéphanie CHAPOT	25
Ewa CAMIERE	26
Rachel ARTEMALE	22
Virginie LOMBARDIN	21
Laure DE NARDIN BONNEFOY	20
Marielle CHASSELIN	22
TOTAL	136



INSCRIPTION SUR LISTES ELECTORALES

Les personnes récemment domiciliées sur la commune désirant voter à Marcilly à partir de mars 2009 peuvent s'inscrire sur la liste électorale en se présentant au secrétariat **avant le 31/12/2008**.

SECURITE ROUTIERE

Le département de la Loire se distingue malheureusement cette année par une statistique inquiétante sur l'aggravation des accidents de la circulation routière. Des rappels répétés sur le respect du code de la route semblent nécessaires.

Dans notre commune, si nous n'avons pas à déplorer d'accidents graves pour non respect de la réglementation, le maire tient à rappeler plusieurs dispositions avant qu'intervienne la gendarmerie :



cimetière, près de la croix de la Fortune)

- **limitation de vitesse en agglomération**
- **stationnements interdits** (côté poste – école)
- **circulation des poids lourds** (voies à 10 tonnes ou 12 tonnes)
- **respect des stops** (un panneau stop sera installé prochainement près de l'école côté
- **ceintures de sécurité etc...**



Un recensement est prévu pour 2009

MARCILLOIS COMPTEZ-VOUS : RECENSEMENT INTEGRAL DE LA POPULATION DU 15/01 AU 14/02/2009

Au 22 septembre 2008, 17 naissances ont été enregistrées et d'autres prochaines sont attendues.

Au dernier recensement complémentaire en 2005 la population de Marcilly le Châtel ressortait à 1306 habitants (1249 résidences principales et 57 secondaires) ce qui donnait une forte augmentation de 307 habitants par rapport au recensement de 1999. Un recensement intégral intervenant désormais tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants se déroulera à Marcilly le Châtel du jeudi 15 janvier au samedi 14 février 2009. Le coordonnateur communal interlocuteur de l'INSEE sera de nouveau Mademoiselle Michèle SAUVIGNET, adjointe, qui suivra le travail de recensement dans chaque famille assuré par les 2 agents recenseurs ci-dessous :

- Mme Marie-Hélène FRERY pour le secteur au sud du Drugent
- Mme Huguette FONTBONNE pour le secteur au nord du Drugent

Il vous est demandé de bien les accueillir et de remplir rapidement les imprimés qui vous seront remis, le délai de cette opération étant réduit. Au terme de ce nouveau recensement nous saurons si la commune confirme sa vitalité.

Voir ci-joint un premier communiqué de l'INSEE.

Publi-communicé – janvier 2009
Pour les communes de moins de 10 000 habitants recensées en 2009

Le recensement , chacun y trouve son compte.

**Toute la population vivant à MARCILLY LE CHATEL
Sera recensée entre le 15 janvier et le 14 février 2009**

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les 8 ou 9 ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites sont plus fiables, plus récentes et permettent ensuite aux élus de mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc...).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme MARCILLY, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes – un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de 5 ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

MARCILLY fait partie du groupe de communes recensées en 2009.

A partir du Jeudi 15 janvier 2009, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. **Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le 14 février 2009.**

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, **c'est également une obligation.**

Enfin, **toutes vos réponses sont absolument confidentielles.** Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie : téléphone 04 77 97 40 80.

Les résultats des enquêtes de recensement sont disponibles sur le site **www.insee.fr**

LA GUERRE DE 1914-1918 A MARCILLY-LE-CHATEL

La guerre de 14/18 dite « *la grande guerre* » débutera par « *l'ordre de mobilisation générale* » le 01 Août 1914. Ce furent ainsi près de quatre millions d'hommes soit environ 10% de la population française qui comptait à l'époque 38 millions d'habitants, qui furent mobilisés.

- 880 000 déjà sous les drapeaux des classes 1911 à 1913 (21 à 23 ans)
- 2 200 000 formant la réserve pour les classes 1900 à 1910 (24 à 34 ans)
- 700 000 constituant « *la territoriale* » pour les classes 1886 à 1899 (35 à 48 ans)
- 71 000 engagés volontaires qui devançant l'appel (le plus jeune avait 15 ans)

L'entrée en guerre de la France débutera le 04 Août 1914 pour ne cesser que le 11 Novembre 1918 par l'armistice signé à Rethondes (Oise) en forêt de Compiègne.

Ce conflit fera plus de 9 000 000 de morts sur l'ensemble des pays engagés, dont 1 357 800 hommes tués et 4 266 000 blessés pour la France et son empire colonial. Ce nombre de militaires tombés au champ d'honneur représentait 10% de la population active des hommes du pays.

A Marcilly comme dans chaque commune de France cette guerre eut des conséquences multiples tant sur le plan humain que sur le plan économique. On peut estimer qu'environ 300 Marcillois furent mobilisés durant toute la guerre, et 47 d'entr'eux n'en revinrent pas.

BEAL François 32 ans décédé le 04 Novembre 1916 à Saint-Pierre-Wast (Somme)
BOUCHET Jean-Antoine 22 ans décédé le 17 Septembre 1914 à Souain (Marne)
CHAMBON Benoît 21 ans décédé le 21 Septembre 1914 à H?? (Vosges)
CHAPON Jean 27 ans décédé le 18 Décembre 1914 à Canny-sur-Matz (Oise)
CHARNIER Mathieu 28 ans décédé le 27 Septembre 1916 à Rancourt (Somme)
COMPAGNON Claude 31 ans décédé le 15 Octobre 1914 à Vingré (Aisne)
CROZET Joannès 21 ans décédé le 06 Octobre 1914 à Gray (Haute-Saône)
DEGABRIEL Pierre 21 ans décédé le 06 Octobre 1915 à Guéret (Creuse)
DOUSSON Louis Michel Marius 22 ans décédé le 10 Avril 1917 à Chevrigny (Aisne)
DUPUY Jacques 41 ans décédé le 30 Septembre 1915 à Tahure (Marne)
DURAND Michel 30 ans décédé le 21 Mai 1917 à Rochefort (Seine-Inférieure/Maritime)
DURIS Pierre Claude 23 ans décédé le 11 mai 1915 à Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais)
DURVAL Antoine 22 ans décédé le 05 Août 1914 à Tendara (Maroc)
FILLETON Joannès 21 ans décédé le 16 Novembre 1914 à Zonnebeck (Belgique)
FILLETON Michel 30 ans décédé le 23 Septembre 1914 Vic-sur-Aisne (Aisne)
FRANÇOIS Claude 28 ans décédé le 08 Mars 1916 à Blercourt (Meuse)
FRANÇOIS Etienne 23 ans décédé le 07 Juillet 1915 à Metzeral (Alsace) (Haut-Rhin)
FRANÇOIS Joannès Jean 20 ans décédé le 25 Septembre 1916 à Cléry (Somme)
FRANÇOIS Marius 27 ans décédé le 01 Mars 1915 à Sulzern (Alsace) (Haut-Rhin)
GEMIER Jean 31 ans décédé le 12 Septembre 1914 à Saint-Soupplets (Seine-et-Marne)
GENEYTON Jean-Pierre 30 ans décédé le 24 Février 1915 à Vaucouleurs (Meuse)
GERIN Pierre-Marie 30 ans décédé le 16 Mars 1917 à Bezonvaux (Meuse)
GIRAUD Antoine 22 ans décédé le 26 Août 1914 au Col de la Chipotte (Vosges)
GORAND Michel Jean 31 ans décédé le 05 Novembre 1915 à Ormonli (Serbie)
GOURE Joseph 38 ans décédé le 22 Février 1916 à Saint-Amarin (Hte. Alsace) (Ht. Rhin)
GUILLOT François 36 ans décédé le 16 Novembre 1914 à Quesnoy-en-Santerre (Somme)
GUILLOT Jean-Antoine 30 ans décédé le 17 Septembre 1918 à Corcy (Aisne)
JAVELLE Joannès 27 ans décédé le 07 Octobre 1914 à Confrécourt (Aisne)

LACHAMP René Emmanuel Vital 22 ans décédé le 01 Mars 1915 à Sulzern (Alsace)
 LAURENT Claudius Jean-Marie 32 ans décédé le 15 Octobre 1914 à Vermelles (P.de Calais)
 LAURENT Jean-Marie 34 ans décédé le 24 Septembre 1914 à Lihons (Somme)
 LAURENT Michel Jean-Marie 36 ans décédé le 20 Octobre 1916 à Translay (Somme)
 MAILLARD Antoine 24 ans décédé le 23 Octobre 1917 à Laffaux (Aisne)
 MALECOT Honoré Benoît 21 ans décédé le 07 Octobre 1916 à Vermandovillers (Somme)
 MALLET Joannès 24 ans décédé le 08 Octobre 1914 à Lihons (Somme)
 MASSON Joannès Jean-Marie 21 ans décédé le 24 Octobre 1917 à Cerseuil (Aisne)
 ORIOL (AURIOL) Emile Claude 31 ans décédé le 09 Juillet 1916 à Biaches (Somme)
 ORIZET Jacques 33 ans décédé le 09 Novembre 1914 à Boulogne-la-Grasse (Oise)
 RAND Joannès 41 ans décédé le 18 Avril 1916 à Mont-Villers (Meuse)
 ROUSSET Antoine 20 ans décédé le 08 Février 1919 à Saint-Dizier (Haute-Marne)
 SEUX Barthélémy Marius 23 ans décédé le 20 Août 1914 à Sarrebourg (Lorraine) Moselle
 SOLLE Etienne 31 ans décédé le 11 Mai 1917 à Cerny-en-Laonnois (Aisne)
 SOUCHON Hugues Marius 30 ans décédé le 07 Juillet 1915 à Marcilly-le-Pavé (Loire)
 THERRAT Jean-Marie décédé le 12 janvier 1917 à Vichy (Allier)
 THEVENON Claudius 27 ans décédé le 08 Août 1916 au Bois de Coutant (Meuse)
 THOMAS Claude 30 ans décédé le 13 Septembre 1914 à Fosse-Martin (Oise)
 VEAUCHE Philibert 26 ans décédé le 04 Mai 1916 à Moulin-sous-Trouvent (Oise)

Parmi tous ceux qui eurent la chance de revenir au village, certains étaient meurtris dans leur chair, mais tous gardèrent à tout jamais dans leur esprit les horreurs de ce conflit. Quelques-uns s'illustrèrent particulièrement par leur courage dont voici un exemple cité dans le Journal de Montbrison du 21 Septembre 1918 : « *Un brave. Le soldat Antoine GÉMIER du...^o régiment d'infanterie, vient d'être l'objet de la citation suivante de la part du général de division commandant le...^o corps de cavalerie : Son officier ayant été blessé, le 25 Avril, en avant de nos lignes, est resté près de lui pour le panser et le protéger. Profitant d'une accalmie dans le bombardement, l'a ramené à l'arrière. Le 26 étant en embuscade dans un bois et apercevant un officier allemand qui dirigeait l'attaque, s'est précipité sur lui et l'a tué d'un coup de revolver. »*

Tous sans exception se conduisirent avec bravoure, dignes de notre profond respect et de notre mémoire.

CELEBRATION DU 90ème ANNIVERSAIRE

Le Mardi 11 novembre 2008, la municipalité et les anciens combattants de la guerre 1939–1945 (ACPG) et d'Afrique du Nord (FNACA) ont décidé de donner plus d'éclat à cette commémoration en y associant les diverses générations. Devant le monument, l'évocation des « morts pour la France » doit permettre d'exprimer le sens de cette cérémonie et d'éviter l'oubli ou l'ignorance des conséquences de toute guerre.

Sur l'une des faces libres du monument placé par nos anciens au cœur du village, l'inscription suivante sera portée :

LES ANCIENS COMBATTANTS D'A.F.N. (1954 – 1962)

ET LA POPULATION

RENDENT HOMMAGE AUX VICTIMES DES GUERRES

ET RENOUVELLENT LE MESSAGE DE PAIX ENTRE LES PEUPLES.

La population est invitée à y participer à 11H30.



SERVICES A LA PETITE ENFANCE

Multi Accueil du Pays d'Astrée

Cet établissement d'accueil pour jeunes enfants a été créé par la Communauté de Communes du Pays d'Astrée. Sa gestion a été confiée à la Fédération Familles Rurales de la Loire pour une durée de trois ans.

Il accueille les enfants de 10 semaines à 6 ans avec une priorité donnée pour les moins de 4 ans et les enfants non scolarisés.

Sa capacité est de 20 places en accueil régulier et occasionnel, ce qui peut permettre à une soixantaine d'enfants de fréquenter ce lieu.

La participation financière des familles est basée sur les ressources du couple d'après un barème établi par la CAF.

La structure est ouverte en priorité aux familles habitant le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée et ensuite dont les 2 parents travaillent puis un des deux parents. Viennent ensuite les familles extérieures au territoire, dont un des conjoints travaille sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée.

Le Multi Accueil accueille les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30; il est fermé entre Noël et le Jour de l'An et 4 semaines en août.

Une équipe de 9 professionnelles est à disposition des familles et des enfants : 2 éducatrices de jeunes enfants, 3 auxiliaires de puériculture, 1 CAP petite enfance, 1 personnel d'accompagnement, 1 cuisinière et 1 agent d'entretien.

Cette structure est un lieu de garde mais également un lieu de socialisation, d'épanouissement, de découverte ...

Il est également possible de laisser l'enfant de façon occasionnelle afin de se libérer (rendez-vous, courses, loisirs ...)

L'équipe, de part ses différentes spécificités, est disponible pour apporter aux enfants des ateliers d'éveil (comptines, peinture...), aménager des espaces chaleureux et stimulants, apporter son soutien aux parents dans leur fonction parentale.

Communiqué de la directrice, employée de l'Association Familles Rurales de la Loire, chargée de la gestion de cet établissement

La structure multi-accueil de la petite enfance a ouvert ses portes le 15 septembre après une période d'adaptation d'une semaine avec les enfants.

Vous pouvez désormais joindre Nathalie Olivier, la directrice

- **par téléphone** : au 04 77 24 40 25 les lundi entre 13h et 14h30, mardi entre 12h et 14h30, jeudi entre 11h30 et 14h30 et vendredi de 10h30 à 13 h

- **par mail** : n.olivier@famillesrurales42.org

- **par courrier** : Structure multi-accueil du Pays d'Astrée
La Bouteresse

42130 Sainte Agathe la Bouteresse

Il y a encore des places disponibles

Le relais assistantes maternelles

Il a également été transféré sur ce nouveau site. Son numéro de téléphone reste toutefois inchangé. Vous pouvez donc contacter Marion Provera, l'animatrice :

- **par téléphone** : au 04 77 24 15 92 de préférences à ses heures de permanence, le lundi de 17h à 19h et le jeudi de 9h à 12h

- **par mail** : m.provera@famillesrurales42.org

- **par écrit** : Relais assistante maternelle

La Bouteresse

42130 Sainte Agathe la Bouteresse



FRANCE ADOT 42

Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains

FRANCE ADOT

Maison de la Mutualité – 19 rue Benoît Malon – 42335 ROANNE CEDEX
Tél. 04 77 23 60 00

pour LOIRE SUD : 8 place de l'Hôtel de ville – 42023 ST ETIENNE CEDEX 1

Proposition d'article pour bulletins municipaux

Le don d'organes : en parler en famille, c'est faire respecter la volonté du défunt

En cas de mort encéphalique (destruction irréversible du cerveau), suite à une mort brutale (accident, suicide, rupture d'anévrisme), des prélèvements d'organes vitaux peuvent être effectués pour être transplantés sur des malades, pour lesquels il s'agit de l'ultime recours.

En 2006, en France : 3067 morts encéphaliques ont été recensées. Elles ont permis 1442 prélèvements multi-organes (reins, cœurs, cœurs/poumons, foies, pancréas, intestins) et 4426 greffes ont été réalisées.

Au 31 décembre 2006, 7276 malades justiciables d'une greffe étaient encore en liste d'attente. Chaque année, des centaines de patients décèdent, faute de greffon compatible.

La législation est fondée sur le consentement présumé. Toute personne qui n'a pas fait connaître de son vivant son refus de prélèvement d'organes est censée être favorable.

Dans des circonstances dramatiques et douloureuses, l'attitude de la famille est déterminante car, dans de nombreux cas, on ne connaît pas la volonté du défunt. L'ignorance, par manque d'information, peut avoir les mêmes conséquences que le refus. La méconnaissance de la volonté du défunt profite plus souvent au refus qu'à l'acceptation.

Il existe un fichier national des refus sur lequel toute personne peut se faire inscrire dès l'âge de 13 ans. Actuellement, il comporte 65 000 noms. En revanche, il n'existe pas de fichiers des acceptations.

Avant 18 ans, il faut obligatoirement l'autorisation écrite des parents.

Statistiquement, nous avons 3 ou 4 fois plus de chances d'être greffé que prélevé. Pouvons-nous être favorable à la greffe (pour nous ou pour un être cher) et opposé au prélèvement ? A chacun d'y réfléchir, de décider pour lui-même, en parler à sa famille.

Celles et ceux qui sont favorables à la chaîne de solidarité humaine que sont le don et la greffe d'organes peuvent exprimer leur volonté en portant une carte « Au nom de la vie »

FRANCE ADOT 42, dont le siège est au **19 rue Benoît Malon – 42335 ROANNE Cedex** et aussi pour Loire Sud, **8 Place de l'Hôtel de Ville – 42023 SAINT ETIENNE Cedex 1** est habilitée à délivrer ces cartes qui ne font pas mourir mais peuvent contribuer à sauver des vies.

COMITÉ DES FÊTES

COMITE DES FETES



Les membres du comité des fêtes et les classards tiennent à remercier les habitants de la commune pour le bon accueil qui leur a été réservé lors du passage des brioches à l'occasion de la fête.

Sur l'ensemble du week-end, la fête s'est déroulée dans une bonne ambiance.

Pour cette année une vague bleue avait déferlé sur Marcilly pour le week-end de la fête.

Depuis 2 ans, un groupe de jeunes créent la surprise, l'année dernière ils avaient reformé le groupe des « Villages People », cette année ils ont choisi de se déguiser en SCHTROUMPF.

Nous souhaitons les retrouver l'année prochaine sous de nouvelles couleurs ??????????????????

Félicitations pour avoir mis l'ambiance tout au long du week-end. Dimanche soir, beaucoup de villageois sont repartis avec un souvenir de la fête sur leurs visages (un peu de pastel bleu).



Nous avons apprécié le défilé des différents chars, réalisés par certains quartiers du village. Là aussi, ils ont créé la surprise car beaucoup de spectateurs ont été étonnés par la qualité des chars et des costumes.

Félicitations à tous et nous vous donnons rendez-vous en 2009, pour essayer de faire aussi bien.

Nous pouvons remercier les producteurs de vin ainsi que la mairie pour le vin d'honneur ainsi que pour le magnifique feu d'artifice.

La fête s'est clôturée avec le bal musette animé par Maurice et son orchestre.

Les membres du comité des fêtes tiennent aussi à remercier le groupe des classards pour leur présence tout au long du week-end.

LES FUTURES MANIFESTATIONS

1) En fin d'année, nous reconduisons **la soirée théâtre** qui aura lieu :
à la salle des fêtes de Marcilly, **le samedi 22 novembre**
avec la troupe de théâtre « LA TRAVERSE » du village de BARD.

2) **Le 5 décembre soirée St NICOLAS.**

Cette soirée sera organisée avec les commerçants, les associations de la commune qui souhaitent y participer, ainsi que la participation de la mairie.

Une réunion aura lieu début octobre pour organiser cette soirée.



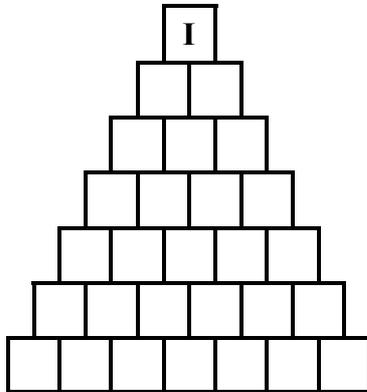
LES JEUX DE L'ÉCUREUIL

Par Robert DURIS



1. Pyramide

Répondre en ajoutant une lettre aux lettres du mot précédent. Sur la ligne du bas apparaîtra un quartier d'ici.



« dans le vent »

UN allemand

Peu de chose

C'est mieux que courir

A l'oeil

Quartier de chez nous

3. A tue-tête!

Quel est le colis le plus lourd ?

Celui qui contient le quart du triple de huit kilos de pommes ou celui qui en a le quadruple du triple d'une livre ?

4. Jouons sur les mots

Si pour aller à Montbrison on roule en vélo rapidement plus doucement, peut-on dire que plus vite on va moins vite ?

5. Quartiers marcillois reconstitués

Avec les lettres des deux mots de gauche, former le nom d'un quartier (1 ou 2 mots) marcillois

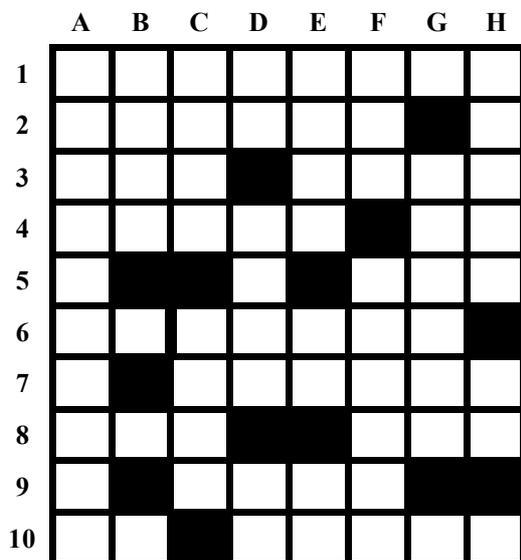
ELLA + JOUAIS =

ETAL + OC =

RAGE + LAD =

APRE + LAIDS =

6. Mots Croisés de chez nous



Horizontalement:

1. Fée bien connue ici
2. Reine du Forez
3. Vaccin infantile (sigle) - De chambre ou des champs
4. Jus de pomme fermenté - Le silence l'est
5. Le dernier est le plus récent
6. Quartier central de Marcilly (2 mots)
7. Nous sommes « Honorés » de cette BD
8. Patrie d'Abraham - Unité d'intensité sonore
9. Poisson d'eau douce canadien
10. Condition - Ses troupes sont passées à Marcilly!

Verticalement :

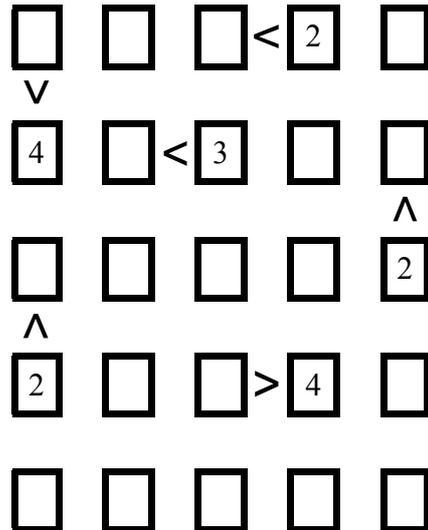
- A. Nous
- B. Agitation
- C. Haut quartier de Pralong - Ce département a un célèbre pont romain
- D. Vont bien avec les coutumes - On les tire en Janvier - Ensemble des dialectes romans
- E. Parfois triste ! - Phon: éclaté - On accède à cette île par un grand pont
- F. Echelle de la sensibilité photographique - Quartier d'ici à cheval sur la D8
- G. Limitée
- H. Poudre utilisée comme abrasif - Un peu de sel

2. Logique de l'écureuil

Compléter la grille de telle sorte que chaque colonne et chaque ligne n'aient qu'une seule fois les chiffres de 1 à 5.

Le signe > veut dire « plus grand »

Le signe < veut dire « plus petit »



DATES A RETENIR

Retrouvez l'Ecureuil tout en couleur sur : <http://www.marcilly-le-chatel.fr/>

Mercredi 15 octobre : retrait fiches bourses aux jouets 14h30 – 17h bibliothèque

Jeudi 16 octobre : marche groupe plein air

Vendredi 17 octobre : Vente tickets cantine de 16 h 15 à 17 h à l'école

Dépôt des jouets 17h – 19h

Samedi 18 octobre : Rencontre inter-chorales à Ecotay 20h30

Bourse aux jouets 9h30 – 13h salle des fêtes

Vendredi 24 octobre : Ramassage des encombrants

7ème rencontre musicale 20h30 à l'église

Jeudi 30 octobre : Conseil municipal

Vendredi 7 novembre : Vente tickets cantine de 8h20 à 8h45 à l'école

Mardi 11 novembre : Cérémonie monument aux morts 11h30

Samedi 15 novembre : Soirée familiale du Sou des Ecoles

Vendredi 21 novembre : Vente tickets cantine de 16 h 15 à 17 h à l'école

Samedi 22 novembre : Soirée théâtre salle des fêtes

Vendredi 28 novembre : Conseil municipal

Vendredi 5 décembre : Vente tickets cantine de 8h20 à 8h45 à l'école

Soirée Saint Nicolas

Vendredi 12 décembre : Conseil municipal

Vendredi 19 décembre : Vente tickets cantine de 16 h 15 à 17 h à l'école

Mercredi 31 décembre : Limite d'inscription sur la liste électorale

Vendredi 16 janvier : Vente tickets cantine de 16 h 15 à 17 h à l'école

Vendredi 6 février : Vente tickets cantine de 8h20 à 8h45 à l'école

Mardi 3 mars : Remise articles pour l'Ecureuil

Vendredi 6 mars : Vente tickets cantine de 8h20 à 8h45 à l'école

Vendredi 20 mars : Vente tickets cantine de 16 h 15 à 17 h à l'école

Jeudi 26 mars : Agrafage Ecureuil 20h à la mairie

Vendredi 3 avril : Vente tickets cantine de 8h20 à 8h45 à l'école

Solutions des jeux

1. **Pyramide** : IN – EIN – RIEN – TENIR – RETINE – REZINET

2. **Logique** : *horizontalement* : 53125 – 42351 – 15432 – 21543 – 34215

3. **A tue-tête** : C'est le même poids (6 kg de pommes)

4. **Jouons sur les mots** : OUI

5. **Quartiers marcillois** : La Jalousie – La Garde – La Côte – Le Paradis

6. **Mots croisés** :

Horizontalement :

1. MELUSINE – 2. AMASIS – 3. ROR – ROBE – 4. CIDRE – OR – 5. CRI – 6. LE GIPON

7. ASTREE – 8. OUR – BEL – 9. DORE – 10. SI – CESAR

Verticalement :

A. MARCILLOIS – B. EMOI – C. LARD – GARD – D. US – ROIS – OC –

E. SIRE – PT – RE – F. ISO – CORBES – G. BORNEE – H. EMERI – EL

